



Les élections municipales se profilent à l'horizon...

édito

Sept années de mandat municipal se terminent.

Le bilan de ces années est un bilan d'échec et d'immobilisme, masqué par une communication du Maire sur papier glacé, un bilan du refus qui se traduit par :

- le doublement de l'endettement de la Ville,
- un retard considérable en équipements sociaux,
- une baisse de l'attraction économique, ne permettant pas la création d'emplois et les rentrées budgétaires, le départ de services publics,
- un retard considérable vis-à-vis du développement durable.
- une sociologie vieillissante, du fait de l'absence de réponses aux jeunes,
- un isolement politique et un refus de concertation sur tous les sujets,
- une politique de ségrégation qui rejette toute mixité sociale, et en premier lieu le droit de chacun d'habiter un logement.

Où sont les projets porteurs pour toute une ville, les expérimentations sociales, les innovations permettant de se projeter dans l'avenir et de faire face au réchauffement climatique ? Où sont les réponses aux besoins sociaux, exprimés par les saint-mauriens ou ceux masqués par la pauvreté ?

Les Verts sont prêts à relever les défis sociaux, économiques et écologiques et servir l'intérêt de la population actuelle et future de Saint-Maur.

Si la majorité de nos concitoyens sont dorénavant conscients des enjeux environnementaux, il est indispensable qu'une politique municipale permette le « passage à l'acte » en favorisant les bonnes pratiques individuelles et en faisant rapidement évoluer la vie de la cité vers plus de sobriété énergétique, en premier lieu dans les transports et le logement.

C'est en prenant chacun sa part de responsabilité pour réduire les gaz à effet de serre que nous préserverons et améliorerons notre qualité de vie et celle des générations futures. Ce projet est exigeant mais porteur de dynamisme et d'attractivité pour une population jeune et une activité économique innovante.

Les pollutions en tout genre, les crises, présentes comme celle du logement, ou à venir, touchent d'abord les plus faibles. Le vieillissement de la population est continu, ses effets doivent être socialement prévus.

Cela doit renforcer notre devoir de solidarité et notre engagement en faveur d'une cohésion sociale renforcée.

Les Verts, dans le cadre d'une liste citoyenne et ouverte, présenteront aux habitants de Saint-Maur un projet innovant et fort qui allie solidarité et écologie, pour un changement politique majeur dans la gestion de la cité.

Enthousiastes pour concrétiser dans notre ville les multiples actions déjà mises en œuvre ailleurs avec succès par les élus écologistes, Les Verts souhaitent partager, avec toutes celles et ceux qui veulent agir pour changer notre ville, la volonté d'une politique municipale renouvelée, dynamique et ambitieuse.

“Jetez, on s'occupera du reste !”

C'est le refrain que nous servent nos élus et nos services techniques depuis des années. Conséquence : Saint-Maur est l'une des communes qui produit le plus de déchets ménagers par habitant en Ile-de-France (560 kg/h en 2005) et qui recycle le moins.

Recyclons !

Saint-Maur mène un combat d'arrière-garde contre le tri sélectif. En Île-de-France, c'est aujourd'hui la seule ville de plus de 5000 habitants qui ne fait pas de tri sélectif en porte-à-porte alors même que nous avons une production de déchets ménagers par habitant parmi les plus importantes (560 kg/h en 2005) !

→ **Les Verts s'engagent à mettre en place une véritable collecte sélective à Saint-Maur. Ils favoriseront également le compostage, en aidant l'installation de composteurs, en habitat individuel mais aussi collectif.**

Réduisons à la source notre production de déchets !

La gestion des déchets, ce n'est pas seulement le tri. Quant ils sont mal ou pas recyclés, un déchet reste un déchet et il faut résoudre les questions liées à leur stockage et à leur élimination. Il faut donc favoriser la prévention et la réduction à la source de la production de déchets et élargir la participation de chacun bien au-delà du geste de tri.

→ **Les Verts de Saint-Maur mettront en place une politique des achats communaux conforme à cette démarche. Ils développeront l'information et la participation des saint-mauriens à une meilleure politique de consommation et de gestion des déchets. Ensemble, nous ferons de notre cité une ville respectueuse de l'environnement. Car pour l'heure, on brûle...**

Non ! L'incinération n'est pas la seule solution !

La majeure partie des ordures ménagères produites sur notre ville finit dans l'incinérateur de Vaux-le-Pénil (77). Elles parcourent ainsi 45 kilomètres avant d'être brûlées. L'incinération des déchets a un impact sur la santé des riverains, car elle produit des polluants et substances cancérigènes (dioxines, furanes...). Notre ville y ajoute les nuisances, pollutions et émissions de gaz à effet de serre liés à leur transport

→ **En parallèle à la demande d'un moratoire sur toute extension de capacité ou de création de nouvelles unités d'incinération, les Verts, à Saint-Maur, s'engageront à ce que nos déchets soient traités dans les centres de tri et de valorisation proches de la commune (Créteil, Ivry) qui disposent déjà des capacités nécessaires**

Le gouvernement vient de prendre 2 postures radicalement opposées. L'une productiviste avec sa position sur le SDRIF. Est-ce des contradictions réelles ou, plutôt écolo avec le Grenelle de l'environnement*. L'autre franchement comme nous le craignons, une volonté politique de surfer sur l'air du temps mais sans décisions concrètes en matière d'environnement ?

Grenelle de l'Environnement : les Verts restent sur leur faim.

Nous reconnaissons comme positif le fait qu'un pays européen majeur, qui jusque là était sensiblement en retard par rapport à d'autres dans la prise de mesures contre le changement climatique et d'autres formes d'atteintes à l'environnement, semble prendre ces questions au sérieux en organisant une conférence à ce sujet. Le Grenelle a abouti sur quelques de points, à des conclusions positives telles que :

Les agrocarburants

Les objectifs français (10% de la consommation de carburants d'ici à 2020) ne bougent pas pour l'instant mais le Grenelle a acté que la stratégie française sur les agrocarburants sera liée aux résultats de l'étude sur leurs implications environnementales, économiques et sociales, confiée à l'Ademe. Le gouvernement envisage enfin de revoir sa stratégie à l'issue d'une étude.

L'impact de la politique française à l'étranger

C'est notamment sous cet angle que le Grenelle a étudié la question de la protection des forêts. Jean-Louis Borloo a assuré que la France allait bannir toute importation de bois illégal et faire de la lutte contre la déforestation une priorité des négociations internationales. Reste à voir dans quelle mesure la France va concrétiser cet engagement.

L'expertise et les lanceurs d'alerte

Le principe de créer une instance indépendante de médiation des conflits liés à l'expertise est acté, et une mission d'information parlementaire va être mise en place pour définir les modalités de sa mise en œuvre. Jean-Louis Borloo s'est également engagé à se battre sur

la réforme de l'expertise sur les OGM au niveau européen. Enfin, la création d'un statut protégeant les lanceurs d'alerte sera discutée dans le cadre des négociations sociales sur la santé au travail.

Toutefois, force est de constater, que sur nombreux autres points, les Verts sont beaucoup plus réservés sur les résultats du Grenelle, voire franchement inquiets.

Nous sommes extrêmement prudents sur certaines des mesures annoncées par Sarkozy à l'issue du "Grenelle" : prudents parce que ces mesures n'ont pas encore été transformées en décisions politiques concrètes. Or, en matière d'environnement les faits comptent bien davantage que les mots, et les déclarations d'intentions doivent être suivies par des actes législatifs réels.

Nous sommes en revanche mécontents de la position prise par Sarkozy concernant la "taxe carbone" sur les combustibles fossiles et autres polluants. Elle est mise à l'étude. Jusqu'à quand ? Idem sur le gel de la construction d'aéroports ou celle d'un plan national pour favoriser le transfert du fret routier vers le rail. Ce ne sont, en définitive, que des effets d'annonce.

Plus grave encore est la position de Sarkozy en matière de gel de la construction de nouvelles autoroutes. Il a énuméré un tel nombre d'exceptions que tout laisse penser que la plupart des projets autoroutiers en projet ne seront pas stoppés. Nous considérons que, sur ce sujet, le gouvernement leurre l'opinion publique : gel oui, mais compte tenu des contraintes (?) nous ferons quand même les autoroutes prévues.

Il en va de même pour la réduction de 50% d'utilisation de pesticides. C'est



un pur morceau de littérature politique sans aucun calendrier, aucun échéancier, aucune mesure pratique. Que dire des OGM qui seront gelés cet hiver ! Or les semis se font au printemps, et là aucune assurance n'a été donnée.

Parmi les aspects les plus décevants, nous relevons :

- que plusieurs décisions ont purement et simplement été transférées dans le domaine de l'UE, ce qui dégage la responsabilité du gouvernement français.
 - et que, surtout, Sarkozy persiste et signe en matière d'énergie nucléaire. Elle reste au cœur de la politique énergétique française. Il s'agit là d'une décision totalement irresponsable ; l'énergie nucléaire, outre qu'elle est dangereuse et chère, ne peut en aucun cas être considérée comme étant un moyen viable de lutter contre le changement climatique.
- Enfin, et ce n'est pas le moindre**, nous estimons que toutes les mesures qui pourraient être positives après ce "Grenelle" sont menacées par les conclusions de la Commission pour la libération de la croissance (commission Attali), qui sont exactement à l'opposé de celles du "Grenelle" : conclusions visant à favoriser une croissance et une consommation illimitées et insensibles à leur impact négatif sur la société et l'environnement. Faute de reconnaître la contradiction entre la promotion de la croissance illimitée et la lutte contre le changement climatique, le gouvernement ne pourra pas prendre les décisions difficiles qui s'imposent face à l'urgence de la situation. Alors le "Grenelle" aura été une opportunité gâchée. C'est notre crainte.



* Les partis politiques n'y étaient pas invités, **Les Verts** compris.

Menaces sur le SDRIF



Le SDRIF est le fruit d'une profonde réflexion sur l'écologie politique dans sa cohérence, dans ses fondements. Nous avons choisi d'inverser les priorités classiques du développement et de la croissance pour ancrer une autre démarche au coeur des politiques publiques.

Mireille Ferri
vice-présidente Verte du conseil régional d'Île-de-France, chargée de l'aménagement du territoire

Le Schéma Directeur de l'Île-de-France (SDRIF) est un document largement porté par les élu-es Verts du Conseil Régional et qui va orienter l'avenir de notre région pour les 20 ans à venir. Les Verts appellent les franciliens à se mobiliser et à faire entendre leurs voix lors de l'enquête publique qui dure jusqu'au 8 décembre 2007.

Cette mobilisation est d'autant plus nécessaire que Sarkozy et Fillon sont intervenus en personne pour contester les options arrêtées par la Région, menaçant de bloquer la procédure pour sa mise en œuvre si le SDRIF n'intègre pas les objectifs du gouvernement : nouvelles autoroutes, poursuite de programmes de bureaux à la Défense, urbanisation massive du plateau de Saclay. Cette posture gouvernementale est d'autant plus intolérable que nous sortons du fameux Grenelle de l'Environnement (cf. ci-contre) par lequel Sarkozy tente de se bâtir une réputation écolo. Mais le naturel revient vite au galop : il n'hésite pas à menacer un projet – bâti démocratiquement et dans la transparence la plus totale – qui s'appuie sur des propositions s'inscrivant totalement dans une perspective de développement durable.

Les défis des prochaines années sont multiples : hausse durable, vieillissement de la population, ampleur des phénomènes de précarité, déséquilibre inter et intra régionaux... Pour les Verts, le SDRIF apporte des réponses adaptées à ces divers défis, notamment par :

1 le choix de la "densification" c'est-à-dire en consommant moins d'espaces

L'élaboration du SDRIF a nécessité 2 ans de concertation. Un pari sur le futur à la hauteur de l'Île-de-France : une des premières régions économique d'Europe, 8 départements, 1281 communes, 11 millions d'habitants.

naturels et agricoles, en organisant la vie des franciliens autour de pôles urbains à taille humaine dans lesquels l'habitat est mélangé avec les emplois, les services et les équipements, afin de raccourcir les distances de déplacements et d'organiser les transports (collectifs mais aussi piétons et vélos)

2 le choix du logement pour tous à travers l'objectif de 60000 logements par an dont la moitié de logements sociaux

3 le choix des transports en commun face à la vision dépassée du "tout routier" qu'illustrent les projets de la droite. Cela conduit notamment à privilégier les liaisons de banlieue à banlieue.

4 le choix de la solidarité territoriale et du rééquilibrage au sein de la région en terme d'emplois, de logements, d'équipements, d'espaces verts...

5 le choix de la préservation et de la valorisation des ressources régionales dans la logique d'une "éco région" à travers la réduction des nouvelles surfaces ouvertes à l'urbanisation, la création de "continuités biologiques", la préservation des terres agricoles, l'expérimentation de nouveaux rapports entre ville et campagne...



UN LOGEMENT DÉCENT

c'est un Droit pour chaque habitant,
c'est un Combat pour tout élu,
c'est un Devoir pour toute municipalité !

L'une des dernières mesure du gouvernement Villepin a été le vote de la loi sur le Droit au Logement Opposable :

"Le Droit à un logement décent et indépendant, garanti par l'État, est offert pour toutes les personnes qui résident sur le territoire français"... Article 1.

Mais voter une loi sans prévoir les moyens pour la mettre en œuvre est démagogique et irresponsable. Cela a pourtant été l'attitude de la majorité parlementaire UMP...

Dans la réalité, le budget du logement a de nouveau diminué en 2007, et sa part dans le PIB a régressé de 10% en 5 ans ! Dorénavant, la fiscalité immobilière rapporte plus de ressources à l'État que celui-ci n'en affecte dans le budget du logement. Il n'y a toujours pas de volonté et d'effort pour éradiquer la crise du logement... En 2006, en France, 430000 logements neufs ont été construits. Mais seulement 22% correspondent à des logements sociaux PLA-I et PLUS auxquels pourtant les deux tiers des ménages français ont droit du fait de leurs ressources.

Pouvoir se loger est essentiel pour préserver sa propre dignité, et pouvoir contribuer à la vie sociale, car ;

- Garantir l'emploi ne sert à rien sans logement décent et indépendant,
- Garantir la santé est inefficace sans logement décent et indépendant,
- Le droit à la scolarité n'en est pas un, s'il n'y a pas de logement décent et indépendant pour étudier,
- La vie de famille et l'intimité du couple, la vie sociale, la citoyenneté, sont impossibles à exercer dans la durée, sans logement décent et indépendant.

Pour Les Verts, mobiliser tous les moyens nécessaires d'ici 2012 afin de permettre à tous d'accéder au logement doit devenir une grande cause nationale.

Les Verts proposent de porter la production annuelle à 500 000 logements en y intégrant

la création de 200 000 logements sociaux, par construction de Haute Qualité Environnementale et par transformation de logements existants, prioritairement dans les communes qui n'atteignent pas 30% de logements sociaux.

► **Les Verts entendent développer la mixité sociale** et lutter contre la ségrégation sociospatiale en sanctionnant vigoureusement les communes qui ne respecteraient pas une loi SRU renforcée. Ils proposent de soutenir le développement des Agence Immobilières à Vocation Sociale par des mesures d'incitation fiscale forte. Les Verts souhaitent la suppression de tous les avantages de la fiscalité immobilière qui n'auraient pas de contrepartie sociale.

► **Les Verts proposent également de mobiliser les actifs immobiliers de l'État** et autres patrimoines publics, et de préempter les friches industrielles vacantes depuis 10 ans,

► **Enfin, il s'agit de mettre en place un programme d'économies d'énergie** dans tous les logements existants, et particulièrement les logements sociaux, par isolation thermique, et de développer les énergies renouvelables (solaire, géothermie), le recyclage de l'eau et des déchets.

Pour l'avenir de nos enfants, la dignité et l'épanouissement de nos concitoyens, la préservation de notre santé, et la cohésion sociale, Les Verts s'engagent à investir dans le logement !

La ZAC des Facultés : vers un quartier durable?

La zone des facultés de Saint-Maur libère 9 hectares. La remarquable accessibilité de la dernière emprise foncière de cette taille sur notre ville et l'importance du programme qui peut y être mis en œuvre offrent pour Les Verts une rare opportunité d'y développer un vrai quartier écologique et durable, comme il en existe encore peu en France (Limeil-Brevannes vient d'initier une telle démarche dans notre département).

Le programme Vert pour le logement à Saint-Maur

Dans notre ville, le déficit en logement par rapport aux besoins de la population, notamment jeune, est considérable, et a d'ailleurs été critiqué par le Préfet.

Les Verts entendent lutter contre l'insalubrité, la dangerosité, et l'exclusion sociale par le logement et proposent des mesures pour l'offre de logement :

- **Réaliser des logements** comme les autres dans des immeubles comme les autres, mais sociaux. Nous proposons la création annuelle de 300 logements sociaux PLA-I et PLUS, dont 60% par construction et 40% par réhabilitation de logements privés. Les Verts privilégieront des petits programmes répartis dans toute la ville, avec quote-part obligé de 25% de logements sociaux dans toute opération immobilière,
- **Créer chaque année** 75 logements intermédiaires (PLS),
- **Lancer des opérations** d'éradication de l'habitat insalubre et de soutien aux copropriétés dégradées, car il en existe hélas sur Saint-Maur,
- **Inventorier tous les logements vacants**, de propriété privée ou publique,
- **Aider les propriétaires privés** à développer le conventionnement social du logement locatif, notamment par la conversion des logements loi de 1948, et permettre l'implantation d'une A.I.V.S sur Saint-Maur,
- **Requalifier les hôtels meublés** existants sur notre ville afin qu'ils soient une réponse décente aux besoins temporaires, et Créer 50 logements d'insertion et 50 places d'hébergement de transition,
- **Réhabiliter le parc communal** de logements sociaux, notamment celui du Pont de Créteil, en le rendant conforme aux normes de confort et aux normes environnementales de demain

C'est de logements, et en particulier de logement social et très social dont Saint-Maur a besoin, pas d'une pénalité financière annuelle de 1,4 millions d'Euros...

Les sigles : Le logement social comprend 3 types de logements ; PLA-I, PLUS et PLS.

PLAI : Prêt locatif aidé d'intégration, pour y accéder, le plafond de ressources 2007 est de 2 800 eur/mois brut pour un ménage de 4 personnes.

PLUS : Prêt locatif à usage social, le plafond de ressources 2007 est de 5 150 eur/mois brut

PLS : Prêt Locatif Social, pour y accéder, le plafond de ressources 2007 est de 6 500 eur/mois brut...

Loi SRU : Loi Solidarité et Renouvellement Urbain

AIVS : Les Agences Immobilières à Vocation Sociale ont pour objet de gérer des logements appartenant à des propriétaires privés et de les louer à des personnes et ménages en difficultés financières et sociales.



- Je souhaite adhérer aux Verts
 J'apporte mon soutien à une liste écologiste, ouverte et solidaire pour Saint-Maur
 Je désire recevoir régulièrement des informations sur les actions des Verts de Saint-Maur

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

TÉL.

Courriel

www.les-verts.org

POUR NOUS CONTACTER : Les Verts St-Maur BP86 94000 Créteil

verts.saintmaur@free.fr